

CONTRAT DE CODEVELOPPEMENT

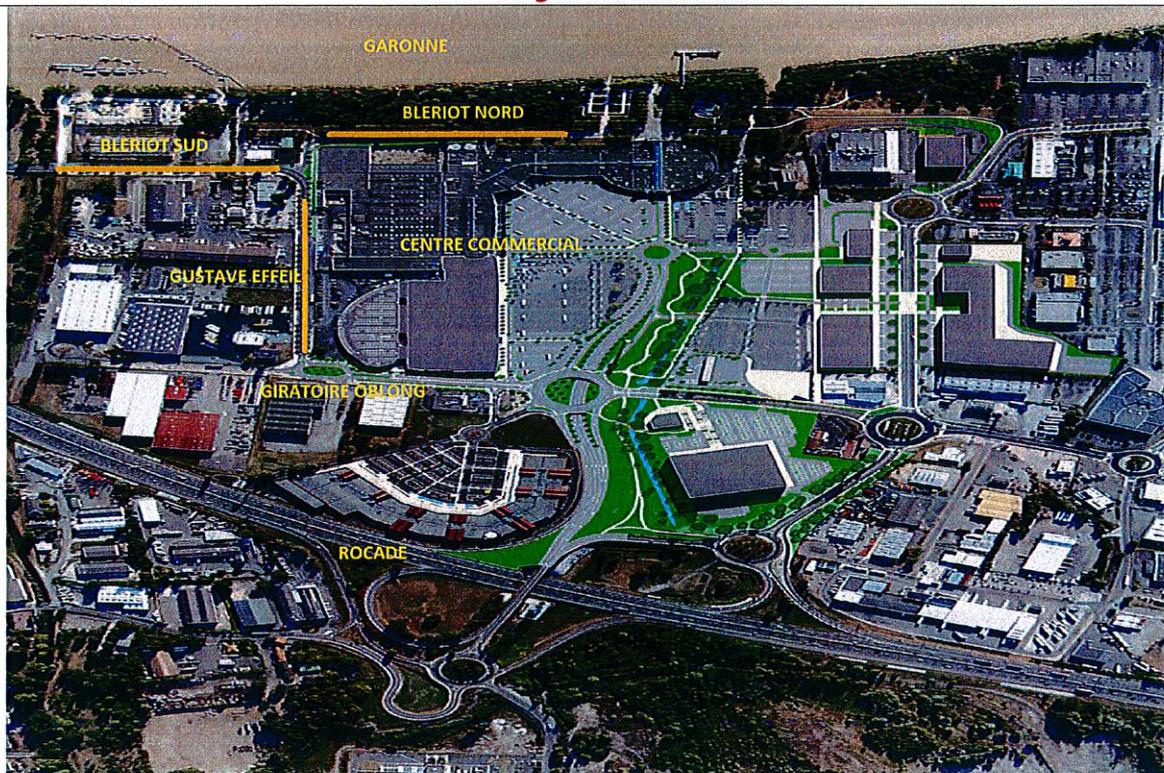


Commune de **BEGLES**

Requalification des espaces publics de la ZAC de Tartifume
Aménagement des rues Blériot et Eiffel
Codev 2 : fiche action N° 0003

Requalification des rues Blériot et Eiffel de la ZAC de Tartifume

CDF : juillet 2013



ELEMENTS DE PROGRAMME

L'objectif de cette opération consiste, sur la commune de Bègles, à réaménager les rues Eiffel et Blériot pour une meilleure intégration avec les nouveaux espaces de la ZAC de Tartifume.

Les aménagements principaux sont :

Blériot Sud :

- 1 - Créer et mettre en sécurité un itinéraire cyclable du réseau REVE,
- 2 - Créer et mettre en sécurité un cheminement piéton
- 3 - Organiser le stationnement longitudinal côté Garonne,
- 4 - Intégrer le projet dans son environnement en veillant au traitement paysager de l'espace public.

Blériot Nord :

- 1 – Créer un stationnement longitudinal cadencé avec 2 places et un ilot végétalisé.
- 2 - Assurer la jonction avec la piste de Blériot sud
- 3 - Reprendre les trottoirs existants en calcaire

Eiffel :

- 1 – Organiser le stationnement longitudinal VL et PL
- 2 – Reprendre et végétaliser les trottoirs en calcaire

CHEF DE PROJET	N. PLENARD
-----------------------	------------

ESTIMATION DE L'OPERATION : 600.000 € TTC IMPUTATION BUDGETAIRE : 05 23 2315 TM00 DB03

PLAN DU PROJET :



COMMUNE DE BORDEAUX

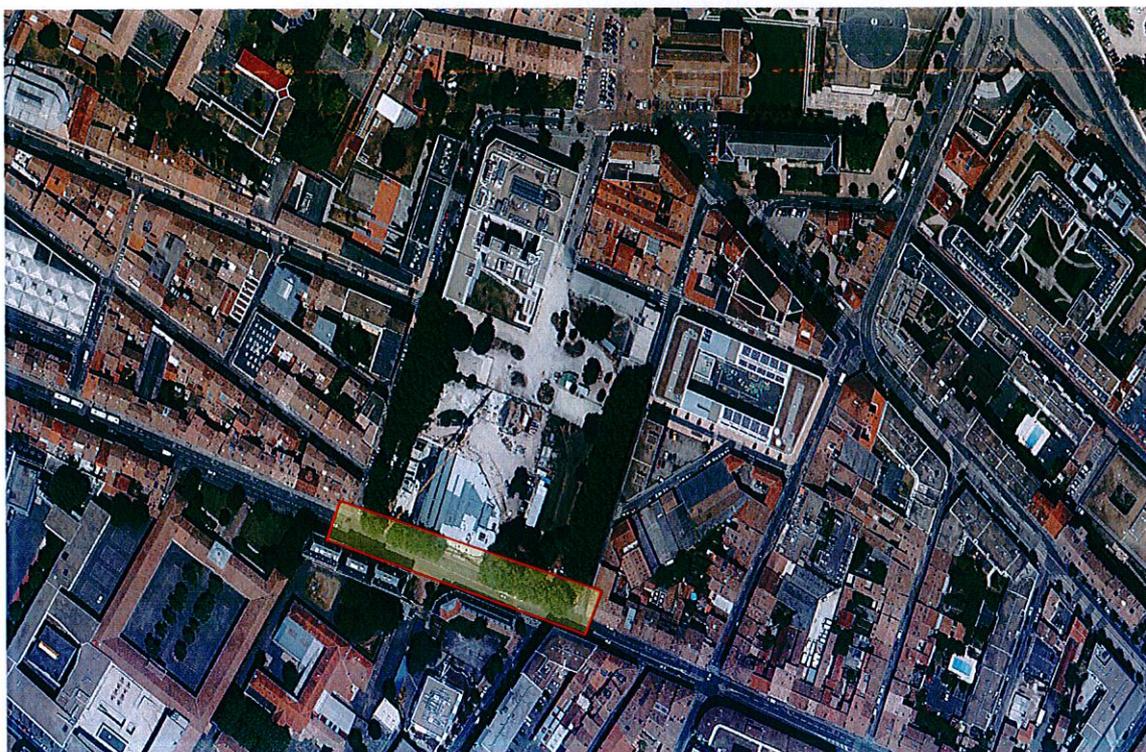
Fiches Action CO DEV : 71

Place André Meunier

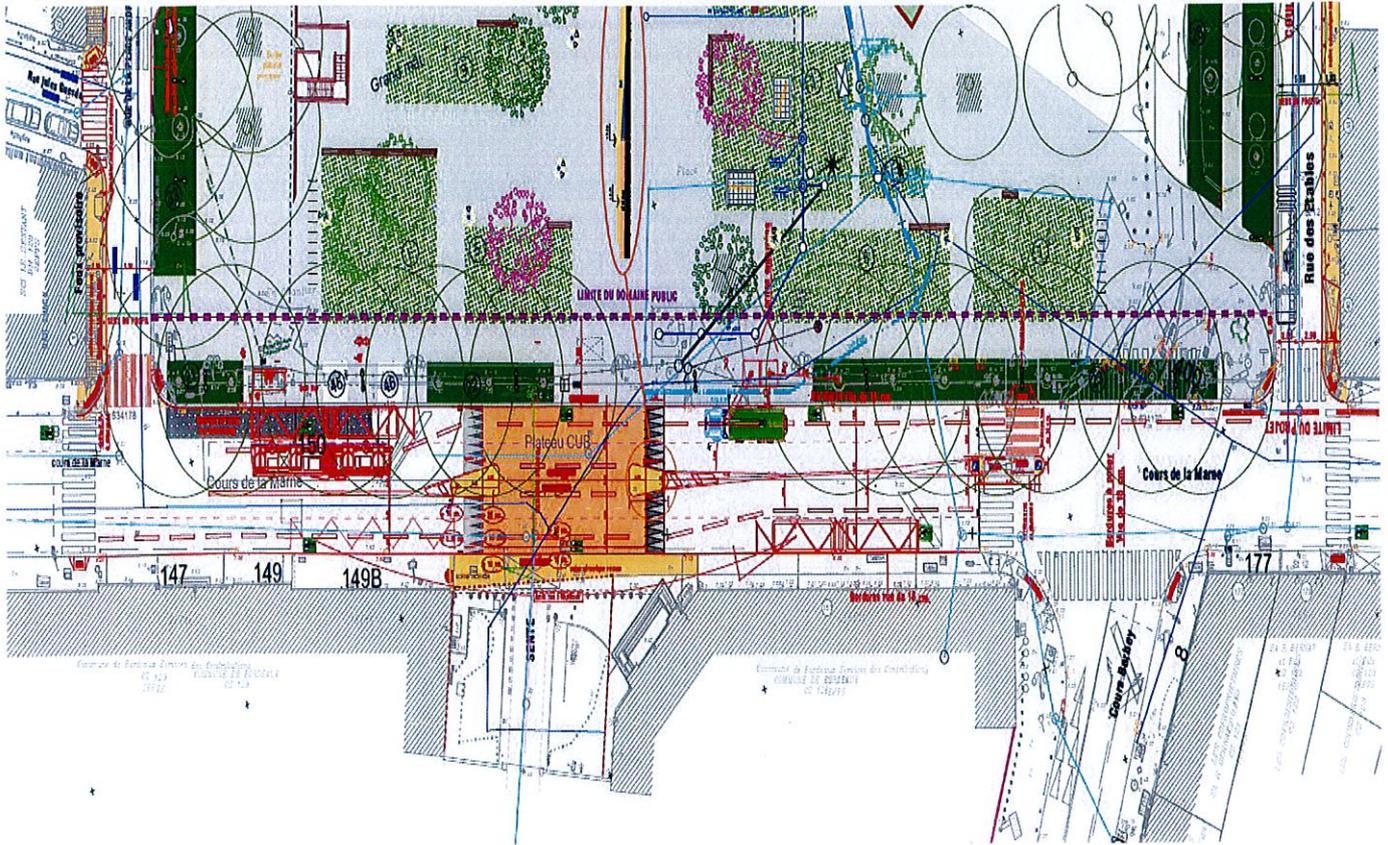
Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

La place André Meunier se situe dans le 6^e canton de Bordeaux, entre la gare Saint Jean et le marché des Capucins, elle jouxte le cours de la Marne face aux anciens bâtiments de Santé Navale :



PLAN DU PROJET :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

La Place André Meunier a fait l'objet de la réalisation d'un parc de stationnement souterrain, un nouveau schéma de circulation a été étudié et les services de la Ville de Bordeaux, après concertation menée avec les habitants du quartier, réaménagent l'ensemble du jardin de cette place.

D'un autre coté un projet de liaison douce entre la place Domoy et les quais, prévoit le débouché d'une sente sur le cours de la Marne, faisant apparaître la nécessité de créer une traversée sécurisée sur ce cours.

Il est donc prévu de mettre en cohérence avec le schéma de circulation, l'aménagement de la place et des voies limitrophes.

Les travaux sur le Cours de la Marne consistent aux changements des bordures de trottoirs avec mise en conformité de l'arrêt de bus (hauteur à 18cm), la réalisation du revêtement de trottoir, la création d'un plateau surélevé avec ilots de protection pour la sécurité des usagers et l'aménagement du trottoir opposé avec déplacement et mise en conformité de l'arrêt de bus

Montant du projet	200 200 euros TTC
Chef de Projet	Michel Gravelier
Chargé de projet	Michel Gravelier

IMPUTATION BUDGETAIRE :

23 15 23 8220 TK00 VCA00 pour 200 200,00 €TTC

